

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2021 à 20h30

Etaient présents :

Mme ALLAIN Jocelyne, M. ALLAIN Serge, M. BAILLARD Christophe, Mme BRIAULT Odile, Mme BRILLANT Elodie, M. CHEVAL Dominique, M. COSTILS Romain, M. COUENNE Michel, M. FOUSSE Jean-Luc, Mme LEHOT Elodie, M. MANIGUET Julien, M. RENOUEL Aurélien

Procuration(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. MALHERBE Stéphane

Absent(s) : M. HEUZE Gérard

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MANIGUET Julien

Anniversaire du mois : le 18/2 Aurélien RENOUEL, 23/02 Stéphane MALHERBE

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 février 2021
- 2- Compte de Gestion et Compte administratif 2020 :

DELIBERATION

RESULTATS CA 2020 POUR BP 2021

FONCTIONNEMENT	
Dépenses (a)	270 779,43 €
Recettes (b)	353 656,57 €
Excédent reporté de 2019 (c)	96 593,46 €
Excédent d'exploitation (=b+c-a)	179 470,60 €
Excédent à reporter (=b+c-a-affect 1068) au compte 002	166 155,77 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses (A)	221 381,45 €
Recettes (B)	338 712,09 €
Déficit année 2019 (C)	79 468,86 €
Recettes d'investissement 2019 (D)	- €
recette à reporter (=B-A+C) au 001	37 861,78 €
RAR Dépenses (D)	127 174,61 €
RAR Recettes (E)	75 998,00 €
Affectation résultat 1068 (=B+E-A+C-D)	- 13 314,83 €

Soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 :

RAR (Restes à réaliser de 2020) dépenses : 127 174.61€ (logements communaux)

Recettes : 75 998€ (logements communaux)

Investissement : - 13 314.83 € // Fonctionnement : 179 470.60€

Soit un résultat global : **166 155.77€**

3- Affectation de résultats :

au 002 : 166 155.77€ (fonctionnement)

au 001 : 37 861,78€ (investissement)

au 1068 : 13 314,83€ (investissement)

DELIBERATION

4- Compte-rendu des travaux des logements communaux :

Intervention de Michel COUENNE

- Aménagement des espaces cuisine (hotte, plaque chauffante et four) : présentation de devis. Une négociation sera faite.

5- Choix du montant des loyers et organisation des locations :

Après avoir consulté les communes aux alentours afin de connaître le montant des Loyers de leur T2, (420€ pour Marcey les grèves et 382€ pour le Val St Père) et après consultation d'un agent immobilier, Elodie BRILLANT propose un montant des loyers du T2 de 41 m2 à 350€ et du T2 de 48 m2 à 380€.

DELIBERATION

Les élus approuvent à l'unanimité le montant des loyers de 350 et 380€.

Une attention particulière sera portée sur l'assurance de ces logements (en cas d'impayés, de détérioration...)

6- Questions diverses :

- Visite de l'écoparc de Tirepiéd : organisé le samedi 3 avril à 9h par l'aggl.
- PAV - Déchets : Compte-rendu de la visite avec Mme COSTE

1) RENFORT LA MENARDIERE

- Une colonne d'ordures ménagères supplémentaire

2) AUBIGNY

Mise en place d'une expérimentation d'un point d'apport volontaire constitué de 5 colonnes :

- 2 ordures ménagères
- 2 tri selectif
- 1 verre

Cela va être fait dans les semaines à venir.

3) EXPERIMENTATION D7

Proposition d'implanter un point d'apport volontaire à l'emplacement suivant :



4) LA FOSSE CORDON

Point d'apport volontaire maintenu pour le moment. On revoit dans quelques mois.

- **Transports scolaires** : demande d'un point supplémentaire à la Grande Mazurie - Nous sommes dans l'attente du retour de la Région et de l'agglomération suite à notre proposition.
- **Reprise des espaces communs du lotissement la Fresnaie comme précisé dans la convention.**
- **Point pétition, zone d'activités et la communauté des Gens du voyage**
 - Pétition : une réponse sera faite aux habitants pétitionnaires.
- **Démission d'un conseiller municipal** : la commune a pris acte de cette démission.
- Le nouveau délégué CLECT est Elodie BRILLANT.

Fin de la réunion à 22h55

Prochain Conseil municipal entre le 1^{er} et 15 avril 2021 pour le Budget suivant le trésorier